



DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE WAZIERS

Hôtel de Ville

Place André Bordeu

BP 60111 WAZIERS

59502 DOUAI CEDEX

☎ - 03.27.99.75.75 - 📠 - 03.27.99.75.79

✉ - contact@mairie-waziers.fr

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACCORD CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Objet du marché :

FOURNITURE DE COLIS DE NOËL 2026 EN FAVEUR DES AINES
DE LA COMMUNE DE WAZIERS

Date limite de réception des offres :

VENDREDI 16 OCTOBRE 2026 à 12 H 00, délai de rigueur.

SOMMAIRE

1. DENOMINATION DE LA COLLECTIVITE
2. PROCEDURE
3. OBJET DU MARCHE
 - a) Objet
 - b) Type de marché
 - c) Numéro de référence attribué au marché
4. FORME DU MARCHE
5. DELAIS D'EXECUTION DU MARCHE
6. LIEU DE LIVRAISON
7. DATE D'ENVOI DES AVIS A LA PUBLICATION
8. CALENDRIER DES OPERATIONS
9. CRITERES DE JUGEMENTS DES OFFRES
10. CONTENU DU DOSSIER DE LA CONSULTATION
11. MODALITES DE RETRAIT DU DCE
 - a) Modalités d'obtention
 - b) Pièces particulières
 - c) Pièces générales
12. MODIFICATIONS AU DOSSIER DE LA CONSULTATION
13. MODALITES D'ENVOI DE L'OFFRE
14. DUREE DU MARCHE
15. MODE DE REGLEMENT DU MARCHE
16. VARIANTES ET OPTIONS
17. REDACTION

1. DENOMINATION DE LA COLLECTIVITE

Mairie de Waziers
Place André Bordeu
BP 60111 WAZIERS
59502 DOUAI CEDEX

La commune de Waziers, pouvoir adjudicateur, est représentée par son maire, Steve BANSCH, personne habilitée à signer le marché.

Pour tout renseignement d'ordre administratif :

- <https://marchespublics596280.fr> (référence WAZ2026-007).

2. PROCEDURE

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des Articles L2123-1 ; R2123-1 du Code de la Commande Publique.

3. OBJET DU MARCHE

a) Objet :

Marché pour la fourniture de colis de Noël pour une quantité de 1 250 colis (emballés sous carton individuel par les soins du fournisseur) en faveur des Aînés de la commune de Waziers. Les colis seront composés de denrées alimentaires. Le prestataire assurera la fourniture, le transport, la livraison et la manutention des colis.

b) Type de marché :

Achat.

c) Numéro de référence attribué au marché :

N° 2026-007

4. FORME DU MARCHE

Marché de fourniture de colis de Noël 2026 en faveur des Aînés de la commune de Waziers.

5. DELAIS D'EXECUTION DU MARCHE

Le titulaire est tenu de respecter le délai de livraison suivant :

- livraison de 1 250 colis le Mardi 8 Décembre 2026 à 10 H 00.

6. LIEU DE LIVRAISON

- Hôtel de Ville
Place André Bordeu
59119 WAZIERS

7. DATE D'ENVOI DES AVIS A LA PUBLICATION

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le Jeudi 24 Septembre 2026.

8. CALENDRIER DES OPERATIONS

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée **au Vendredi 16 Octobre 2026, à 12 heures, délai de rigueur.**

Seuls seront ouverts les plis qui auront été réceptionnés avant la date et l'heure limites, il appartient aux candidats de prendre les mesures nécessaires en ce sens, en tenant compte des délais de transmission.

Le délai de validité des offres (délai durant lequel les candidats restent engagés par leur offre) est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. CRITERES DE JUGEMENTS DES OFFRES

Les critères de jugements des offres sont, par ordre décroissant :

- Le prix pour 50 % ;
- La qualité des produits proposés et de l'emballage pour 30 % ;
- Les conditions de livraison (préciser si franco de port) pour 10 %.
- Circuits courts & développement durable : 10%

10. CONTENU DU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat et il comprend :

- Un Acte d'Engagement et son annexe, Bordereau de Prix Unitaires (BPU).
- Le présent Règlement de la Consultation (RC)
- Le Cahier des Clauses Particulières (CCP)
- Une attestation sur l'honneur.

Tous les éléments du cahier des charges sont contractuels et ne peuvent, en aucun cas, être modifiés par le soumissionnaire, à moins que ce dernier ne fasse une proposition qui soit plus favorable à la commune de Waziers. Dans le cas où le candidat proposerait des conditions meilleures à celles prévues par le CCAP, ce sont elles qui deviendraient contractuelles et qui s'appliqueraient.

11. MODALITES DE RETRAIT DU DCE

a) Modalités d'obtention

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement aux candidats : sur demande par mail, sur demande par télécopie, par retrait à l'adresse de la Mairie ou téléchargeable à l'adresse suivante <https://marchespublics596280.fr> (référence WAZ2026-007).

Il comprend les pièces suivantes :

b) Pièces particulières

- Acte d'engagement (et son annexe, BPU) à compléter, dater et signer.
- Le règlement de consultation à dater et signer pour acceptation.
- Le CCP à dater et signer pour acceptation.
- L'attestation sur l'honneur à dater et signer.

c) Pièces générales

Au présent marché s'applique le CCAG (Cahier des Clauses Administratives Générales) applicable aux marchés de fournitures courantes et de services approuvé par l'arrêté en date du 30 mars 2021.

12. MODIFICATIONS AU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Si des modifications de détail venaient à être apportées au cahier des charges par la commune de Waziers, elles ne pourraient intervenir au plus tard quinze jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les candidats restent engagés par leur offre pendant ce délai.

13. MODALITES D'ENVOI DE L'OFFRE

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

L'attention des candidats est attirée sur les dispositions de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique qui impose l'utilisation de certificats de signature, à la norme RGS de niveau ** ou ***.

Si le certificat de signature 2* ou 3* est émis par une Autorité de certification référencée dans l'une des listes de confiance (cf. annexe à la dématérialisation jointe au présent règlement de la consultation), aucun justificatif n'est à fournir.

Dans le cas contraire, le candidat fournit les Justificatifs "Autorité de certification.

En cas de transmission des offres par voie dématérialisée, les candidats doivent :

- remettre les documents de leur offre au format PDF ou à défaut dans des formats exploitables par le Pouvoir Adjudicateur : WORD, EXCEL., JPEG

- signer uniquement les pièces suivantes : l'acte d'engagement et ses annexes et la déclaration du candidat (DC1).

Les autres documents de l'offre ne doivent pas être signés. Ils seront transmis dans un dossier distinct zippé.

Les candidats sont invités à prendre en compte le temps de chargement de l'offre sur la plate-forme par rapport à la date et heure de clôture, ce temps de chargement étant fonction du débit de leur accès internet et de la taille des documents à transmettre.

Toute offre reçue après l'heure limite ne pourra être acceptée même si elle est en cours de téléchargement.

Pièces de candidature telles que prévues aux articles L2142-1, R2142-3, R2142-4, R2143-3 et R2143-4 du Code de la Commande Publique

L'ENVELOPPE CANDIDATURE contient :

- Les imprimés **DC1 « lettre de candidature »** et **DC2 « déclaration du candidat »** dûment remplis et signés.
- **L'attestation sur l'honneur** certifiant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir et qu'il a satisfait à ses obligations sociales et fiscales, que les salariés sont bien employés régulièrement au regard des articles L320, L143-3, L143-2, L324-4 et L324-4-1 du Code du Travail. Dans le cas où le candidat serait choisi, il disposera d'un délai de dix jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception l'informant qu'il est retenu pour adresser les attestations fiscales et sociales prévues à l'article L2141-2 du Code de la Commande Publique.
- **La copie du ou des jugements** si le candidat est en redressement judiciaire (article L2141-3 du Code de la commande Publique).
- **Les documents et renseignements** demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions fixées aux articles L2143- 1 et suivant du Code de la Commande Publique.
- Les **chiffres d'affaires**
- Les **effectifs moyens annuels et importance du personnel d'encadrement** sur les trois dernières années.
- Les **références** pour des prestations correspondantes ou proportionnées à l'objet du marché.

ATTENTION :

Dans le cas d'une offre présentée sous forme de groupement (solidaire avec compte commun), le mandataire apparaîtra clairement, l'ensemble des co-traitants signera la lettre de candidature (DC4) et chacun des candidats fournira l'ensemble des pièces demandées ci-dessus.

Tout document listé ci-dessus, s'il est fourni en photocopie, devra porter la mention « copie certifiée conforme à l'original », et revêtir en original la signature et le tampon de la société.

Chaque lot étant considéré comme un marché séparé, il sera établi une « deuxième enveloppe » différente pour chaque lot.

L'ENVELOPPE OFFRE

- **Le CCP daté et signé**
- **L'Acte d'Engagement**, dûment complété et signé.
- **Le mémoire justificatif.** Il décrit les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations, et notamment les moyens dont dispose l'entreprise pour faire face à ses obligations. Il précisera notamment :

1. La désignation exacte des produits proposés (compléter le BPU)
2. Les moyens en matériels et en personnels pour assurer les livraisons ;
3. La qualité et les coordonnées de la personne chargée du suivi de l'exécution du marché ;

Ce mémoire ne doit pas être un document d'information générale mais une étude spécialement adaptée aux besoins du présent marché.

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront un colis de dégustation contenant l'ensemble des produits figurant dans le sous détail des prix unitaires.

L'absence d'échantillon entraînera l'irrecevabilité de l'offre.

Les échantillons devront être remis au plus tard à la date et heure limites de remise des offres à l'adresse suivante :

Mairie de Waziers – Place André Bordeu – 59119 WAZIERS

- **L'offre de prix datée et signée**

Elle est établie dans l'acte d'engagement, et dans son annexe I – Bordereau de prix unitaires (BPU contractuel).

A l'appui de l'acte d'engagement, le titulaire :

- joindra le BPU intégralement complété (annexe I de l'AE)

Les commandes seront effectuées sur la base des prix figurant dans le bordereau des prix unitaires.

14. DUREE DU MARCHE

Le marché débute au jour de sa notification et prend fin à la date d'admission sans réserve des derniers colis.

15. MODE DE REGLEMENT DU MARCHE

Le financement sur le budget général (chapitre 62-32) de la collectivité.
Païement par mandat administratif, suivant les règles du CMP. Le délai maximum de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture. En cas de retard dans le paiement des factures, le taux d'intérêt légal en vigueur majoré de deux points s'appliquera.

16. VARIANTES ET OPTIONS

Les variantes et options ne sont pas autorisées.

17. REDACTION

Toutes les pièces présentées par le candidat doivent être rédigées en français.

L'entrepreneur candidat :
(Date, cachet et signature)

Vu Le Maire
(Date, cachet et signature)